Union Fédérale de l'Action Sociale CGT

TRAVAIL SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Des professionnel.le.s exclu.e.s, Des professionnel.le.s méprisé.e.s, Une revalorisation en poudre de perlimpinpin...

publication des décrets, l'extension de la mise en œuvre du Complément de Traitement Indiciaire (183 €) pour les agent.e.s de la fonction publique.

Le 13 mai, un avenant plus qu'injuste était mis à signature des organisations syndicales par AXESS pour la transposition d'une prime de 183 € pour certain.e.s salarié.e.s du privé associatif.

Ces mesures, très attendues par l'ensemble des professionnel.le.s exerçant dans le secteur du social et du médico-social, sont pourtant bien loin d'être à la hauteur des promesses qui avaient été faites et surtout du besoin de revaloriser la rémunération des agent.e.s. du public et des salarié.e.s du privé associatif à but non lucratif.

Une fois de plus, les professionnel.le.s ne bénéficieront pas tou.te.s du Ségur.

C'est la mise en œuvre de ce qui n'est ni plus ni moins qu'une revalorisation en trompe-l'œil, une prime conditionnée à de nombreux préalables, notamment celui d'être à 50% dans l'accompagnement socioéducatif, et soumise au bon vouloir des financeurs.

nouveau, de nombreuses et nombreux salarié.e.s et agent.e.s exerçant dans les services et établissements sociaux et médico-sociaux sont exclu.e.s du dispositif. Il reste inacceptable que les personnels administratifs, techniques et autres métiers soient encore maintenus dans le flou par le gouvernement et AXESS. Ils ne sont toujours pas concernés par la mise en œuvre de ces décisions. Alors que nous savons que cela touche les bas salaires et les métiers à prédominance féminine, cette position est clairement discriminatoire!

Le 28 avril dernier, le Gouvernement actait, par la : Et au-delà de ces annonces, l'ensemble des professionnel.le.s, partout sur le territoire, continuent de dénoncer des conditions de travail dégradées, les mettant à mal et ayant un fort impact sur la population.

> Les professionnel.le.s du social et du lien sont submergé.e.s, ne font que gérer l'urgence, n'ont plus le temps de répondre à l'ensemble des besoins de tou.te.s!

> Il est urgent que des moyens suffisants soient mis en place pour garantir un accompagnement de qualité aux usagers et des conditions de travail sécurisantes.

Le secteur social et médico-social ne doit plus souffrir:

- Du manque d'attractivité volontairement entretenu
- Des suppressions de postes
- Des fermetures de dispositifs d'accueil et d'accompagnement.

C'est pour cela que la CGT et sa fédération appellent l'ensemble des agent.e.s et salarié.e.s, avec leur syndicat, à rejoindre les mobilisations et initiatives qui seront prises en territoire le 31 mai. Montrons notre détermination pour l'obtention des 183 euros pour tou.te.s comme lors de nos actions précédentes, ce qui assurera d'un véritable rapport de force favorable à la négociation pour une convention unique de haut niveau.

Interpellons nos employeurs ainsi que le gouvernement et exigeons :



- Une revalorisation immédiate et significative des salaires sans contrepartie
- Des recrutements massifs et pérennes dans l'ensemble des services
- Un accès universel aux droits fondamentaux pour les publics accueillis

Le 31 mai 2022, l'union des professionnel.le.s de l'action sociale et médico-sociale dira STOP aux injustices!

Contact / infos / rassemblement : Union Fédérale de l'Action Sociale CGT - Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX - ufas@sante.cgt.fr - Tél : 01 55 82 87 81